

Dernière Heure

Dernières nouvelles

DE LA GRÈVE DES MINEURS DANS LA LOIRE

Saint-Etienne, 15 novembre. — Les mineurs réunis ce soir à la Bourse du travail, ont adopté un ordre du jour d'après lequel ils s'engagent à persister dans leurs revendications et à ne rentrer à la mine qu'après avoir obtenu complète satisfaction.

Un ordre du jour demandant aux Compagnies de réfléchir avant de refuser les revendications présentées par les mineurs a été voté.

Les mineurs, de leur côté, s'engagent à faire des concessions d'ordre secondaire. La séance a été levée aux cris de : Vive la grève !

Télégrammes divers

Saint-Etienne, 15 novembre. — Au cours de la réunion d'aujourd'hui, le Conseil national a reçu la dépêche suivante de Paris : « Confédération travail se réunissant ce soir sur décision prise jeudi à Lens et reprise travail Pas-de-Calais, Nord. Que devons-nous faire ? Envoyez instructions de suite. Avis délégués groupe socialiste bien entendu se joindre pour bassin minier en grève. Azons entrevue ce soir avec comité inter-fédéral.

Signé : BEXANT, GIRARDET, JOUCAVIEL.

Cette a répondu à Joucaviel : « Nous prendrons résolution suprême. Attendons celle qui sera prise ce soir Confédération. Nous la faire connaître de suite. Restez à Paris. Faire nécessaire président du Conseil, obliger Compagnies à cesser arbitrage et discuter avec délégués ouvriers. Entrée avec groupe socialiste si situation devenait grave.

BROUË, EVRARD, COTTE, MARIN.

Le Conseil général a également reçu la dépêche suivante signée de Basly et Lamendin : « Lamendin envoie fonds anglais. Vous prie nous faire parvenir prorata nombre des mineurs en grève ou ayant fait grève jusque ce jour pour somme revenant Nord, Anzin et Pas-de-Calais. Nos comptes au vote part de souscription de la « Petite République » ou autre. »

COMMISSION DU BUDGET

Paris, 15 novembre. — La commission du budget s'est réunie sous la présidence de M. Doumer. Elle a examiné, sur le rapport de M. Flaudin, le budget de la Tunisie et la situation du protectorat. M. Honoré Laguey, rapporteur de la marine, a fait connaître à la commission les renseignements qu'il avait recueillis au ministère de la marine sur la question de la construction des trois cuirassés « Justice », « Démocratie » et « Vérité ». Il a communiqué à la commission des documents relatifs à cette affaire.

Le résultat de cet examen que la construction de ces cuirassés n'exige aucun crédit sur l'exercice de 1902.

Les délégués du groupe parlementaire se rendront lundi matin au ministère des finances pour demander à M. Rouvier de vouloir bien faire discuter la convention de Bruxelles et le nouveau régime des sucres avant leur vacance du Nouvel-An.

L'Affaire Bouline

Paris, 15 novembre. — Le dépôt des petits papiers Bouline n'est pas encore terminé. Il faut un certain temps pour rétablir la copie des lettres sténographiques qu'on a trouvées.

On dit qu'un magistrat serait compromis dans cette affaire.

M. Moric a déposé une demande de mise en liberté provisoire pour son client Bouline.

L'attentat contre le roi des Belges

Bruxelles, 15 novembre. — Rubino déclare que s'il a manqué le roi, c'est que les vœux débouchés contre lui et qu'il n'a pu le temps de retirer le revolver de sa poche.

Il regrette d'avoir manqué son coup et espère qu'un autre sera plus adroit que lui. Rubino a déclaré aussi qu'il n'avait pas de complice mais des personnes qui se trouvaient dans la foule, à côté de lui, l'ont vu en compagnie d'un individu qui a disparu subitement.

Le roi n'a pas entendu la détonation, pas plus d'ailleurs que les personnes de sa suite.

Rubino déclare qu'il déteste les rois parce que ce sont des tyrans et qu'il aime pas les socialistes parce qu'ils sont amis de la police. Il aime pas davantage le clergé, exploitateur du peuple, au même titre que les capitalistes et les politiciens de toute étagère.

Tous les journaux commentent l'attentat commis cet après-midi en se félicitant de son insuccès — naturellement !

On a trouvé dans la chambre occupée par Rubino une valise contenant 54 cartouches de revolver, chargées à balle. Rubino, suivant le code belge, ne peut pas être condamné à mort, parce qu'il n'y a pas eu de blessures ; il peut être condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Il a été écroué ce soir à la prison Saint-Gilles.

Mariage de Primevère

Nous sommes dans l'obligation d'annoncer à nos lecteurs dans cette situation que nous venons d'esquisser — situation plus critique et plus terrible qu'on ne peut le supposer d'après le précédent chapitre.

Les événements qui se déroulent à Monteforte pendant que Rosita était assise et que Ragastens courait la montagne étaient d'une telle importance pour la suite de ce récit qu'il nous est impossible de les passer sous silence.

Nous allons dans Monteforte par une belle soirée d'été.

(A suivre.)

Bassin du Nord

DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUAI

CONCESSION D'ANICHE

A l'effet normal de 3.399 pour les fosses de la concession d'Aniche il ne manque que 16 ouvriers de la fosse l'Archevêque.

La quinzième concession lundi. Comme d'habitude, la Compagnie a fait apposer des affiches annonçant que la remise de la concession avait lieu à l'heure habituelle, mais que des cages seront mises à la disposition des ouvriers qui voudront monter plus tard afin de faire un travail supplémentaire.

CONCESSION DE L'ESCARPELLE

Descentes de samedi matin : Fosse numéro 1 (Rooft Warendin), 240. — Numéro 3 (Fon-de-la-Deule), 50. — Numéro 4 (Dorignies), 243. — Numéro 5 (Lefevre), 156. — Numéro 6 (Lefevre), 316. — Numéro 7 (Courcelles), 204. — Total : 1209 en augmentation de 458 sur la veille.

A la fosse numéro 3, une avarie s'est produite au frein de la nouvelle machine actuellement en montage et quelques ouvriers n'ont pas pu de ce fait prendre le travail.

Aux fosses numéros 4 et 5, le personnel s'est présenté tout entier pour reprendre le travail. Le directeur de chacune des fosses a déclaré à son personnel que les galeries n'étant pas réparées, les descentes seraient faites par liers et successivement par évité le surmenage. Lorsque les liers seront en état, les descentes se feront d'une façon normale.

UNE REUNION A DENAIN

Une réunion des ouvriers qui ne travaillent pas ou peu leur bien matin samedi, dans laquelle plusieurs propositions sérieuses ont été examinées.

A TAINAIN

COUP DE REVOLVER

Hanté par la crainte de la dynamite, le cerveau d'un mineur de Denain, membre militant du Syndicat, est devenu malade à ce point que sa famille alarmée redoute qu'il perde la raison.

Il était, il est vrai, depuis longtemps déjà atteint de la monomanie des grands maîtres on ne pense pas que la grève ait pu lui porter un coup si formidable. Les malheurs qui se sont accumulés sur son sommeil se souvenait de tous les ennemis qu'il avait suscités à ses compagnons de travail, craignant, peut-être, d'accuser de trahison, on lui fit payer tous les méfaits commis. Aussi veillait-il constamment la nuit, assis sur son lit, l'oreille tendue.

Il y a quelques jours, vers huit heures du soir, un bruit de pas attirait soudain son attention. Entendu-tu, dit-il à sa moitié qui ronflait, on vient pour le faire sauter.

Saisissant aussitôt un revolver armé qui ne venait pas son chevet, il s'élança dans la rue tirant à tout hasard une balle qui fort heureusement n'atteignit personne. Le pauvre halluciné, dans sa frayeur n'avait même pas remarqué que l'objet de son affolement était une dame bien indifférente qui passait en face de son habitation.

Au bruit de la détonation, des voisins et voisins de la maison de l'ouvrier se précipitèrent sur le pauvre délirant presque nu, dont les pans d'une chemise ébouriffée flottaient sous la lune nocturne. Bien que coupé de la rue par un mur de briques, de port d'arme prohibée sur la voie publique, une aggravation d'attentat à l'existence des passants, on prit plaisir de lui en l'engagement à aller rejoindre son épouse qui s'était cachée sous les couvertures.

Porter plainte, n'était-ce point lui donner le coup de grâce et lui faire perdre à brève échéance le chevet de son lit ?

NOUVEAU COUP DE REVOLVER

On nous annonce que le citoyen Antoine Gogoulin, qui s'était rendu aux bureaux de la fosse Dechy vendredi après-midi aurait reçu au moment de reprendre le train un coup de revolver derrière la tête. Nous donnerons demain des détails sur cet attentat.

Reunions et Conférences

Dans le Nord

DIMANCHE 16 NOVEMBRE

A HAVELUY, à 6 heures du soir. Orateur : SELLE, député.

A DENAIN, à 10 heures du matin, réunion des délégués des sections du Syndicat.

A VIQ, à 4 heures de l'après-midi, salon Jean-Baptiste Paul. Orateur : PROEL.

DANS LE PAS-DE-CALAIS

DIMANCHE 16 NOVEMBRE

A HERSIN-LE-GRAND, à 1 heure de l'après-midi, salle Carlier. Orateur : CADOT.

A BAILLY, à 5 heures de l'après-midi, salle Cocu. Orateur : CADOT.

Justice à faux poids

La magistrature continue à se couvrir de honte. Tandis que la justice à faux poids frappe avec une férocité sauvage les auteurs de grèves, les magistrats bretons et la trop célèbre justice de Lyon font plier les lois devant les cléricaux.

Qu'on en juge une fois de plus par les faits suivants :

Côté des cléricaux : Lyon, l'arrêt de la cour d'appel abaisse à seize francs l'amende avec sursis des peines prononcées contre le curé de Firminy et deux autres manifestants, pour outrages et voies de fait contre le commissaire de police.

A Brest, les manifestants de Saint-Méen, coupables d'avoir frappé gendarmes, commissaires et sous-préfet, et proféré des menaces de mort contre M. Combes, bénéficient tous de la loi de sursis.

Côté des grévistes : Lyon, le tribunal de première instance, condamne soixante-deux grévistes à des peines variant entre six jours et un mois de prison, pour outrages et entraves à la liberté du travail. Un mineur est condamné à cinq ans de prison pour simple détonation d'un coup de revolver tiré sur une personne.

A l'opinion publique maintenant de juger les juges à leur tour et de dire si de pareils magistrats sont dignes du rôle qu'on leur a confié.

Bassin du Nord

DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUAI

CONCESSION D'ANICHE

A l'effet normal de 3.399 pour les fosses de la concession d'Aniche il ne manque que 16 ouvriers de la fosse l'Archevêque.

La quinzième concession lundi. Comme d'habitude, la Compagnie a fait apposer des affiches annonçant que la remise de la concession avait lieu à l'heure habituelle, mais que des cages seront mises à la disposition des ouvriers qui voudront monter plus tard afin de faire un travail supplémentaire.

CONCESSION DE L'ESCARPELLE

Descentes de samedi matin : Fosse numéro 1 (Rooft Warendin), 240. — Numéro 3 (Fon-de-la-Deule), 50. — Numéro 4 (Dorignies), 243. — Numéro 5 (Lefevre), 156. — Numéro 6 (Lefevre), 316. — Numéro 7 (Courcelles), 204. — Total : 1209 en augmentation de 458 sur la veille.

A la fosse numéro 3, une avarie s'est produite au frein de la nouvelle machine actuellement en montage et quelques ouvriers n'ont pas pu de ce fait prendre le travail.

Aux fosses numéros 4 et 5, le personnel s'est présenté tout entier pour reprendre le travail. Le directeur de chacune des fosses a déclaré à son personnel que les galeries n'étant pas réparées, les descentes seraient faites par liers et successivement par évité le surmenage. Lorsque les liers seront en état, les descentes se feront d'une façon normale.

DANS LE BASSIN D'ANZIN

Pour des « Bleus »

La grève a cessé : pour de nombreux camarades, le dernier jour de conflit a été le premier à la caserne. Ces soldats qu'ils ont vus, pendant de longues semaines, cernant les descentes, désarmés les travailleurs, enlevant les allées étroites des corridors noirs, ces sous-officiers et ces officiers, en qui trop souvent l'uniforme semblait avoir étouffé l'humanité, pour qui les désirs d'un patron assoufflé de vengeance furent des ordres, d'autant mieux suivis qu'ils répondaient à de secrets instincts de devenir leurs « anciens » ou leurs chefs.

Ce n'est pas sans quelque appréhension, que plusieurs d'entre ces bleus d'aujourd'hui, grévistes d'hier, ont franchi les portes du quartier dans lequel ils vont retrouver, peut-être, le capitaine qui, il y a deux jours encore, commandait la charge contre « l'attentat » dont ils avaient fait partie les soldats qui l'exécutèrent, et qui peuvent avoir gardé dans les yeux les physionomies des « charbonniers ».

D'ailleurs, le livret porte la mention : « mineur et c'est assez pour qu'ils redoutent dans cet apprentissage déjà si rude de la vie militaire, certaines représailles.

Il n'est rapporté justement des propos tenus, dans de voisines garnisons, à l'arrivée de quelques-uns de nos cadets, et qui semblent dénoter un déplorable état d'esprit.

On assurait de la sorte, en racontant l'histoire de ces « insurgés », qu'on aurait plus besoin de poursuivre, pour les « dresser » à la vie, dans le « carcer dur » de la chambre.

Les brigades, les punitions, — acheminement vers Biribi, — en un mot, le lot réservé aux « fortes-têtes », voilà ce qui les attendrait, ainsi expérimentés, le crime d'avoir eu de leur droit de citoyen, d'avoir fait la grève.

Il n'est pas à dire et je me propose d'en saisir le ministre de la guerre — que, dans les instructions spéciales qui, chaque année, sont adressées aux cadres, ce point est particulièrement visé.

Il y a de l'honneur de l'armée, dont on ne peut se dispenser de défendre et que les injustices ne se puissent commettre et que le soupçon n'en puisse même venir à personne.

A. SELLE, Député du Nord.

LA JOURNÉE

La deuxième journée de la « reprise » n'a été marquée d'aucun incident. Les descentes ont été faites par un peu moins nombreux que dans certaines fosses, par suite du départ des coffrets mineurs, souvent accompagnés de parents jusqu'à la gare pour.

De plus, les travaux d'entretien et de réparation causeront encore quelque chômage de ce côté.

Bon débarras

On annonce, pour mercredi, le départ des troupes d'investissement.

Les quelques officiers ont regagné leur garnison pour aller recevoir les « bleus ».

M. le préfet, qui a perdu le sens du ridicule, fait néanmoins continuer les patrouilles aux abords des puits.

Le prêt de campagne court toujours !

Et les ukases ?

On se demande aussi quand seront rapportés, maintenant que le calme est rétabli, les quelques officiers qui ont été emprisonnés de la mesure des débits.

Il ne serait pas trop tôt d'accorder cette satisfaction aux commerçants lésés par ces cinq semaines de crise, grâce au bon plaisir du prolétariat Vincent.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE VALENCIENNES

Au cours de la séance hier soir, samedi, le citoyen Durand, conseiller municipal socialiste, a déposé deux vœux, le premier tendant à la nationalisation des mines, le second à la taxe du charbon.

Le premier a été repoussé par 16 voix contre 2.

Le second a été renvoyé à l'examen de la commission compétente.

Bassin du Nord

DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUAI

CONCESSION D'ANICHE

A l'effet normal de 3.399 pour les fosses de la concession d'Aniche il ne manque que 16 ouvriers de la fosse l'Archevêque.

La quinzième concession lundi. Comme d'habitude, la Compagnie a fait apposer des affiches annonçant que la remise de la concession avait lieu à l'heure habituelle, mais que des cages seront mises à la disposition des ouvriers qui voudront monter plus tard afin de faire un travail supplémentaire.

CONCESSION DE L'ESCARPELLE

Descentes de samedi matin : Fosse numéro 1 (Rooft Warendin), 240. — Numéro 3 (Fon-de-la-Deule), 50. — Numéro 4 (Dorignies), 243. — Numéro 5 (Lefevre), 156. — Numéro 6 (Lefevre), 316. — Numéro 7 (Courcelles), 204. — Total : 1209 en augmentation de 458 sur la veille.

A la fosse numéro 3, une avarie s'est produite au frein de la nouvelle machine actuellement en montage et quelques ouvriers n'ont pas pu de ce fait prendre le travail.

Aux fosses numéros 4 et 5, le personnel s'est présenté tout entier pour reprendre le travail. Le directeur de chacune des fosses a déclaré à son personnel que les galeries n'étant pas réparées, les descentes seraient faites par liers et successivement par évité le surmenage. Lorsque les liers seront en état, les descentes se feront d'une façon normale.

DANS LE BASSIN D'ANZIN

Pour des « Bleus »

La grève a cessé : pour de nombreux camarades, le dernier jour de conflit a été le premier à la caserne. Ces soldats qu'ils ont vus, pendant de longues semaines, cernant les descentes, désarmés les travailleurs, enlevant les allées étroites des corridors noirs, ces sous-officiers et ces officiers, en qui trop souvent l'uniforme semblait avoir étouffé l'humanité, pour qui les désirs d'un patron assoufflé de vengeance furent des ordres, d'autant mieux suivis qu'ils répondaient à de secrets instincts de devenir leurs « anciens » ou leurs chefs.

Ce n'est pas sans quelque appréhension, que plusieurs d'entre ces bleus d'aujourd'hui, grévistes d'hier, ont franchi les portes du quartier dans lequel ils vont retrouver, peut-être, le capitaine qui, il y a deux jours encore, commandait la charge contre « l'attentat » dont ils avaient fait partie les soldats qui l'exécutèrent, et qui peuvent avoir gardé dans les yeux les physionomies des « charbonniers ».

D'ailleurs, le livret porte la mention : « mineur et c'est assez pour qu'ils redoutent dans cet apprentissage déjà si rude de la vie militaire, certaines représailles.

Il n'est rapporté justement des propos tenus, dans de voisines garnisons, à l'arrivée de quelques-uns de nos cadets, et qui semblent dénoter un déplorable état d'esprit.

On assurait de la sorte, en racontant l'histoire de ces « insurgés », qu'on aurait plus besoin de poursuivre, pour les « dresser » à la vie, dans le « carcer dur » de la chambre.

Les brigades, les punitions, — acheminement vers Biribi, — en un mot, le lot réservé aux « fortes-têtes », voilà ce qui les attendrait, ainsi expérimentés, le crime d'avoir eu de leur droit de citoyen, d'avoir fait la grève.

Il n'est pas à dire et je me propose d'en saisir le ministre de la guerre — que, dans les instructions spéciales qui, chaque année, sont adressées aux cadres, ce point est particulièrement visé.

Il y a de l'honneur de l'armée, dont on ne peut se dispenser de défendre et que les injustices ne se puissent commettre et que le soupçon n'en puisse même venir à personne.

A. SELLE, Député du Nord.

LA JOURNÉE

La deuxième journée de la « reprise » n'a été marquée d'aucun incident. Les descentes ont été faites par un peu moins nombreux que dans certaines fosses, par suite du départ des coffrets mineurs, souvent accompagnés de parents jusqu'à la gare pour.

De plus, les travaux d'entretien et de réparation causeront encore quelque chômage de ce côté.

Bon débarras

On annonce, pour mercredi, le départ des troupes d'investissement.

Les quelques officiers ont regagné leur garnison pour aller recevoir les « bleus ».

M. le préfet, qui a perdu le sens du ridicule, fait néanmoins continuer les patrouilles aux abords des puits.

Le prêt de campagne court toujours !

Et les ukases ?

On se demande aussi quand seront rapportés, maintenant que le calme est rétabli, les quelques officiers qui ont été emprisonnés de la mesure des débits.

Il ne serait pas trop tôt d'accorder cette satisfaction aux commerçants lésés par ces cinq semaines de crise, grâce au bon plaisir du prolétariat Vincent.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE VALENCIENNES

Au cours de la séance hier soir, samedi, le citoyen Durand, conseiller municipal socialiste, a déposé deux vœux, le premier tendant à la nationalisation des mines, le second à la taxe du charbon.

Le premier a été repoussé par 16 voix contre 2.

Le second a été renvoyé à l'examen de la commission compétente.

Bassin du Nord

DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUAI

CONCESSION D'ANICHE

A l'effet normal de 3.399 pour les fosses de la concession d'Aniche il ne manque que 16 ouvriers de la fosse l'Archevêque.

La quinzième concession lundi. Comme d'habitude, la Compagnie a fait apposer des affiches annonçant que la remise de la concession avait lieu à l'heure habituelle, mais que des cages seront mises à la disposition des ouvriers qui voudront monter plus tard afin de faire un travail supplémentaire.

CONCESSION DE L'ESCARPELLE

Descentes de samedi matin : Fosse numéro 1 (Rooft Warendin), 240. — Numéro 3 (Fon-de-la-Deule), 50. — Numéro 4 (Dorignies), 243. — Numéro 5 (Lefevre), 156. — Numéro 6 (Lefevre), 316. — Numéro 7 (Courcelles), 204. — Total : 1209 en augmentation de 458 sur la veille.

A la fosse numéro 3, une avarie s'est produite au frein de la nouvelle machine actuellement en montage et quelques ouvriers n'ont pas pu de ce fait prendre le travail.

Aux fosses numéros 4 et 5, le personnel s'est présenté tout entier pour reprendre le travail. Le directeur de chacune des fosses a déclaré à son personnel que les galeries n'étant pas réparées, les descentes seraient faites par liers et successivement par évité le surmenage. Lorsque les liers seront en état, les descentes se feront d'une façon normale.

DANS LE BASSIN D'ANZIN

Pour des « Bleus »

La grève a cessé : pour de nombreux camarades, le dernier jour de conflit a été le premier à la caserne. Ces soldats qu'ils ont vus, pendant de longues semaines, cernant les descentes, désarmés les travailleurs, enlevant les allées étroites des corridors noirs, ces sous-officiers et ces officiers, en qui trop souvent l'uniforme semblait avoir étouffé l'humanité, pour qui les désirs d'un patron assoufflé de vengeance furent des ordres, d'autant mieux suivis qu'ils répondaient à de secrets instincts de devenir leurs « anciens » ou leurs chefs.

Ce n'est pas sans quelque appréhension, que plusieurs d'entre ces bleus d'aujourd'hui, grévistes d'hier, ont franchi les portes du quartier dans lequel ils vont retrouver, peut-être, le capitaine qui, il y a deux jours encore, commandait la charge contre « l'attentat » dont ils avaient fait partie les soldats qui l'exécutèrent, et qui peuvent avoir gardé dans les yeux les physionomies des « charbonniers ».

D'ailleurs, le livret porte la mention : « mineur et c'est assez pour qu'ils redoutent dans cet apprentissage déjà si rude de la vie militaire, certaines représailles.

Il n'est rapporté justement des propos tenus, dans de voisines garnisons, à l'arrivée de quelques-uns de nos cadets, et qui semblent dénoter un déplorable état d'esprit.

On assurait de la sorte, en racontant l'histoire de ces « insurgés », qu'on aurait plus besoin de poursuivre, pour les « dresser » à la vie, dans le « carcer dur » de la chambre.

Les brigades, les punitions, — acheminement vers Biribi, — en un mot, le lot réservé aux « fortes-têtes », voilà ce qui les attendrait, ainsi expérimentés, le crime d'avoir eu de leur droit de citoyen, d'avoir fait la grève.

Il n'est pas à dire et je me propose d'en saisir le ministre de la guerre — que, dans les instructions spéciales qui, chaque année, sont adressées aux cadres, ce point est particulièrement visé.

Il y a de l'honneur de l'armée, dont on ne peut se dispenser de défendre et que les injustices ne se puissent commettre et que le soupçon n'en puisse même venir à personne.

A. SELLE, Député du Nord.

LA JOURNÉE

La deuxième journée de la « reprise » n'a été marquée d'aucun incident. Les descentes ont été faites par un peu moins nombreux que dans certaines fosses, par suite du départ des coffrets mineurs, souvent accompagnés de parents jusqu'à la gare pour.

De plus, les travaux d'entretien et de réparation causeront encore quelque chômage de ce côté.

Bon débarras

On annonce, pour mercredi, le départ des troupes d'investissement.

Les quelques officiers ont regagné leur garnison pour aller recevoir les « bleus ».

M. le préfet, qui a perdu le sens du ridicule, fait néanmoins continuer les patrouilles aux abords des puits.

Le prêt de campagne court toujours !

Et les ukases ?

On se demande aussi quand seront rapportés, maintenant que le calme est rétabli, les quelques officiers qui ont été emprisonnés de la mesure des débits.

Il ne serait pas trop tôt d'accorder cette satisfaction aux commerçants lésés par ces cinq semaines de crise, grâce au bon plaisir du prolétariat Vincent.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE VALENCIENNES

Au cours de la séance hier soir, samedi, le citoyen Durand, conseiller municipal socialiste, a déposé deux vœux, le premier tendant à la nationalisation des mines, le second à la taxe du charbon.

Le premier a été repoussé par 16 voix contre 2.

Le second a été renvoyé à l'examen de la commission compétente.

Bassin du Nord

DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUAI

CONCESSION D'ANICHE

A l'effet normal de 3.399 pour les fosses de la concession d'Aniche il ne manque que 16 ouvriers de la fosse l'Archevêque.

La quinzième concession lundi. Comme d'habitude, la Compagnie a fait apposer des affiches annonçant que la remise de la concession avait lieu à l'heure habituelle, mais que des cages seront mises à la disposition des ouvriers qui voudront monter plus tard afin de faire un travail supplémentaire.

CONCESSION DE L'ESCARPELLE

Descentes de samedi matin : Fosse numéro 1 (Rooft Warendin), 240. — Numéro 3 (Fon-de-la-Deule), 50. — Numéro 4 (Dorignies), 243. — Numéro 5 (Lefevre), 156. — Numéro 6 (Lefevre), 316. — Numéro 7 (Courcelles), 204. — Total : 1209 en augmentation de 458 sur la veille.

A la fosse numéro 3, une avarie s'est produite au frein de la nouvelle machine actuellement en montage et quelques ouvriers n'ont pas pu de ce fait prendre le travail.

Aux fosses numéros 4 et 5, le personnel s'est présenté tout entier pour reprendre le travail. Le directeur de chacune des fosses a déclaré à son personnel que les galeries n'étant pas réparées, les descentes seraient faites par liers et successivement par évité le surmenage. Lorsque les liers seront en état, les descentes se feront d'une façon normale.

DANS LE BASSIN D'ANZIN

Pour des « Bleus »

La grève a cessé : pour de nombreux camarades, le dernier jour de conflit a été le premier à la caserne. Ces soldats qu'ils ont vus, pendant de longues semaines, cernant les descentes, désarmés les travailleurs, enlevant les allées étroites des corridors noirs, ces sous-officiers et ces officiers, en qui trop souvent l'uniforme semblait avoir étouffé l'humanité, pour qui les désirs d'un patron assoufflé de vengeance furent des ordres, d'autant mieux suivis qu'ils répondaient à de secrets instincts de devenir leurs « anciens » ou leurs chefs.

Ce n'est pas sans quelque appréhension, que plusieurs d'entre ces bleus d'aujourd'hui, grévistes d'hier, ont franchi les portes du quartier dans lequel ils vont retrouver, peut-être, le capitaine qui, il y a deux jours encore, commandait la charge contre « l'attentat » dont ils avaient fait partie les soldats qui l'exécutèrent, et qui peuvent avoir gardé dans les yeux les physionomies des « charbonniers ».

D'ailleurs, le livret porte la mention : « mineur et c'est assez pour qu'ils redoutent dans cet apprentissage déjà si rude de la vie militaire, certaines représailles.

Il n'est rapporté justement des propos tenus, dans de voisines garnisons, à l'arrivée de quelques-uns de nos cadets, et qui semblent dénoter un déplorable état d'esprit.

On assurait de la sorte, en racontant l'histoire de ces « insurgés », qu'on aurait plus besoin de poursuivre, pour les « dresser » à la vie, dans le « carcer dur » de la chambre.

Les brigades, les punitions, — acheminement vers Biribi, — en un mot, le lot réservé aux « fortes-têtes », voilà ce qui les attendrait, ainsi expérimentés, le crime d'avoir eu de leur droit de citoyen, d'avoir fait la grève.

Il n'est pas à dire et je me propose d'en saisir le ministre de la guerre — que, dans les instructions spéciales qui, chaque année, sont adressées aux cadres, ce point est particulièrement visé.

Il y a de l'honneur de l'armée, dont on ne peut se dispenser de défendre et que les injustices ne se puissent commettre et que le soupçon n'en puisse même venir à personne.

A. SELLE, Député du Nord.

LA JOURNÉE

La deuxième journée de la « reprise » n'a été marquée d'aucun incident. Les descentes ont été faites par un peu moins nombreux que dans certaines fosses, par suite du départ des coffrets mineurs, souvent accompagnés de parents jusqu'à la gare pour.

De plus, les travaux d'entretien et de réparation causeront encore quelque chômage de ce côté.

Bon débarras

On annonce, pour mercredi, le départ des troupes d'investissement.

Les quelques officiers ont regagné leur garnison pour aller recevoir les « bleus ».

M. le préfet, qui a perdu le sens du ridicule, fait néanmoins continuer les patrouilles aux abords des puits.

Le prêt de campagne court toujours !

Et les ukases ?

On se demande aussi quand seront rapportés, maintenant que le calme est rétabli, les quelques officiers qui ont été emprisonnés de la mesure des débits.

Il ne serait pas trop tôt d'accorder cette satisfaction aux commerçants lésés par ces cinq semaines de crise, grâce au bon plaisir du prolétariat Vincent.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE VALENCIENNES

Au cours de la séance hier soir, samedi, le citoyen Durand, conseiller municipal socialiste, a déposé deux vœux, le premier tendant à la nationalisation des mines, le second à la taxe du charbon.

Le premier a été repoussé par 16 voix contre 2.

Le second a été renvoyé à l'examen de la commission compétente.

Bassin du Nord

DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUAI

CONCESSION D'ANICHE

A l'effet normal de 3.399 pour les fosses de la concession d'Aniche il ne manque que 16 ouvriers de la fosse l'Archevêque.

La quinzième concession lundi. Comme d'habitude, la Compagnie a fait apposer des affiches annonçant que la remise de la concession avait lieu à l'heure habituelle, mais que des cages seront mises à la disposition des ouvriers qui voudront monter plus tard afin de faire un travail supplémentaire.

CONCESSION DE L'ESCARPELLE

Descentes de samedi matin : Fosse numéro 1 (Rooft Warendin), 240. — Numéro 3 (Fon-de-la-Deule), 50. — Numéro 4 (Dorignies), 243. — Numéro 5 (Lefevre), 156. — Numéro 6 (Lefevre), 316. — Numéro 7 (Courcelles), 204. — Total : 1209 en augmentation de 458 sur la veille.

A la fosse numéro 3, une avarie s'est produite au frein de la nouvelle machine actuellement en montage et quelques ouvriers n'ont pas pu de ce fait prendre le travail.

Aux fosses numéros 4 et 5, le personnel s'est présenté tout entier pour reprendre le travail. Le directeur de chacune des fosses a déclaré à son personnel que les galeries n'étant pas réparées, les descentes seraient faites par liers et successivement par évité le surmenage. Lorsque les liers seront en état, les descentes se feront d'une façon normale.

DANS LE BASSIN D'ANZIN

Pour des « Bleus »

La grève a cessé : pour de nombreux camarades, le dernier jour de conflit a été le premier à la caserne. Ces soldats qu'ils ont vus, pendant de longues semaines, cernant les descentes, désarmés les travailleurs, enlevant les allées étroites des corridors noirs, ces sous-officiers et ces officiers, en qui trop souvent l'uniforme semblait avoir étouffé l'humanité, pour qui les désirs d'un patron assoufflé de vengeance furent des ordres, d'autant mieux suivis qu'ils répondaient à de secrets instincts de devenir leurs « anciens » ou leurs chefs.

Ce n'est pas sans quelque appréhension, que plusieurs d'entre ces bleus d'aujourd'hui, grévistes d'hier, ont franchi les portes du quartier dans lequel ils vont retrouver, peut-être, le capitaine qui, il y a deux jours encore, commandait la charge contre « l'attentat » dont ils avaient fait partie les soldats qui l'exécutèrent, et qui peuvent avoir gardé dans les yeux les physionomies des « charbonniers ».

D'ailleurs, le livret porte la mention : « mineur et c'est assez pour qu'ils redoutent dans cet apprentissage déjà si rude de la vie militaire, certaines représailles.

Il n'est rapporté justement des propos tenus, dans de voisines garnisons, à l'arrivée de quelques-uns de nos cadets, et qui semblent dénoter un déplorable état d'esprit.

On assurait de la sorte, en racontant l'histoire de ces « insurgés », qu'on aurait plus besoin de poursuivre, pour les « dresser » à la vie, dans le « carcer dur » de la chambre.

Les brigades, les punitions, — acheminement vers Biribi, — en un mot, le lot réservé aux « fortes-têtes », voilà ce qui les attendrait, ainsi expérimentés, le crime d'avoir eu de leur droit de citoyen, d'avoir fait la grève.

Il n'est pas à dire et je me propose d'en saisir le ministre de la guerre — que, dans les instructions spéciales qui, chaque année, sont adressées aux cadres, ce point est particulièrement visé.

Il y a de l'honneur de l'armée, dont on ne peut se dispenser de défendre et que les injustices ne se puissent commettre et que le soupçon n'en puisse même venir à personne.

A. SELLE, Député du Nord.

LA JOURNÉE

La deuxième journée de la « reprise » n'a été marquée d'aucun incident. Les descentes ont été faites par un peu moins nombreux que dans certaines fosses, par suite du départ des coffrets mineurs, souvent accompagnés de parents jusqu'à la gare pour.

De plus, les travaux d'entretien et de réparation causeront encore quelque chômage de ce côté.

Bon débarras

On annonce, pour mercredi, le départ des troupes d'investissement.

Les quelques officiers ont regagné leur garnison pour aller recevoir les « bleus ».

M. le préfet, qui a perdu le sens du ridicule, fait néanmoins continuer les patrouilles aux abords des puits.

Le prêt de campagne court toujours !

Et les ukases ?

On se demande aussi quand seront rapportés, maintenant que le calme est rétabli, les quelques officiers qui ont été emprisonnés de la mesure des débits.

Il ne serait pas trop tôt d'accorder cette satisfaction aux commerçants lésés par ces cinq semaines de crise, grâce au bon plaisir du prolétariat Vincent.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE VALENCIENNES

Au cours de la séance hier soir, samedi, le citoyen Durand, conseiller municipal socialiste, a déposé deux vœux, le premier tendant à la nationalisation des mines, le second à la taxe du charbon.

Le premier a été repoussé par 16 voix contre 2.

Le second a été renvoyé à l'examen de la commission compétente.

Bassin du Nord

DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUAI

CONCESSION D'ANICHE

A l'effet normal de 3.399 pour les fosses de la concession d'Aniche il ne manque que 16 ouvriers de la fosse l'Archevêque.

La quinzième concession lundi. Comme d'habitude, la Compagnie a fait apposer des affiches annonçant que la remise de la concession avait lieu à l'heure habituelle, mais que des cages seront mises à la disposition des ouvriers qui voudront monter plus tard afin de faire un travail supplémentaire.

CONCESSION DE L'ESCARPELLE

Descentes de samedi matin : Fosse numéro 1 (Rooft Warendin), 240. — Numéro 3 (Fon-de-la-Deule), 50. — Numéro 4 (Dorignies), 243. — Numéro 5 (Lefevre), 156. — Numéro 6 (Lefevre), 316. — Numéro 7 (Courcelles), 204. — Total : 1209 en augmentation de 458 sur la veille.

A la fosse numéro 3, une avarie s'est produite au frein de la nouvelle machine actuellement en montage et quelques ouvriers n'ont pas pu de ce fait prendre le travail.

Aux fosses numéros 4 et 5, le personnel s'est présenté tout entier pour reprendre le travail. Le directeur de chacune des fosses a déclaré à son personnel que les galeries n'étant pas réparées, les descentes seraient faites par liers et successivement par évité le surmenage. Lorsque les liers seront en état, les descentes se feront d'une façon normale.

DANS LE BASSIN D'ANZIN

Pour des « Bleus »

La grève a cessé : pour de nombreux camarades, le dernier jour de conflit a été le premier à la caserne. Ces soldats qu'ils ont vus, pendant de longues semaines, cernant les descentes, désarmés les travailleurs, enlevant les allées étroites des corridors noirs, ces sous-officiers et ces officiers, en qui trop souvent l'uniforme semblait avoir étouffé l'humanité, pour qui les désirs d'un patron assoufflé de vengeance furent des ordres, d'autant mieux suivis qu'ils répondaient à de secrets instincts de devenir leurs « anciens »